

ZÉR DÉCHET

EN CŒUR DU VAR

(c) Cœur du Var

Véritable succès pour LA COLLECTE DE JOUETS !

DU 21 AU 28 NOVEMBRE 2020, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR A PARTICIPÉ À L'OPÉRATION « LAISSE PARLER TON CŒUR » QUI CONSISTE À COLLECTER DES JOUETS D'OCCASION

À l'initiative de l'éco-organisme **Ecosystem** depuis maintenant 11 ans, cette opération mobilise chaque année, au niveau national, des centaines de collectivités et citoyens donateurs. **En 2020, en Cœur du Var, ce sont plus de 937 kg de jouets qui ont été collectés pour les enfants (130 kg en 2019).** Un grand BRAVO et surtout un immense MERCI aux habitants du territoire et à leurs enfants qui se sont mobilisés en faveur des plus démunis ! Tous les jouets collectés ont été confiés à l'association Emmaüs, afin de faire d'heureux bénéficiaires à Noël.

Un geste solidaire en faveur de l'environnement

Donner une seconde vie à des jouets inutilisés

est un acte concret et solidaire, en faveur de l'environnement. Cette action permet de soutenir l'activité de réemploi des structures caritatives et des structures de l'économie sociale et solidaire, partenaires de l'opération. Tous les jouets qui ne peuvent être réparés sont pris en charge par Ecosystem pour être dépollués et recyclés en France.

Un geste solidaire en toute sécurité

Malgré le contexte sanitaire, l'opération « Laisse parler ton cœur » a pu s'organiser grâce au concours des collectivités et à la bonne volonté des citoyens. En Cœur du Var, des protocoles sanitaires rigoureux ont été mis en place afin de protéger l'ensemble des acteurs de la collecte et les bénéficiaires.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Le Pôle valorisation des déchets se tient à votre disposition au 04 94 39 44 90 ou par mail à info-dechets@coeurduvar.com
N'hésitez pas à suivre toutes les actualités sur la page facebook ou le site Internet letriacoeur.fr



LETRIACOEUR.FR



ZÉRO DÉCHET EN CŒUR DU VAR N°19 | DÉCEMBRE 2020 | BIMESTRIEL DU PROGRAMME "LE TRI À CŒUR" ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR | DIRECTEUR DE PUBLICATION : YANNICK SIMON | RÉDACTRICE EN CHEF : KATLYNE TRANI
MAQUETTE : PÔLE COMMUNICATION | IMPRESSION : RICCOBONO | ISSN 2497-7322 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

19

Tout savoir sur les actions DU PÔLE VALORISATION DES DÉCHETS



(c) Van Der Stegen

CHAQUE ANNÉE, CŒUR DU VAR ÉDITE SON RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS. VOICI UN RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES ACTIONS 2019

Une démarche de prévention et de réduction des déchets depuis 2010

Cette démarche se traduit par :

- Un projet « Territoire 0 déchet, 0 gaspillage »
- Un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés adopté en 2017
- Un territoire labellisé économie circulaire

Les actions de prévention en 2019

Les campagnes de sensibilisation

- 63 quartiers, soit **1357 personnes sensibilisées**
- **996 élèves** sensibilisés
- 173 participants au Défi école

Les composteurs individuels et partagés

- 11 composteurs partagés installés (25 au total)

- 275 composteurs individuels distribués (**2224 composteurs depuis 2004**)
- **183 tonnes de déchets détournés**

Les commerces et foyers engagés

- 65 commerces labellisés
- Les foyers engagés produisent **14 fois moins de déchets** que la moyenne

Les marchés 0 déchet

- **6 marchés 0 déchet** : Le Luc, Puget-Ville et Pignans, Besse et Gonfaron (en 2020)
- **-90 % d'ordures ménagères** détournées

Le développement de nouvelles filières

- Convention avec l'association Handibou pour **valoriser les bouchons en plastique**
- Partenariat avec France Cancer pour les **bouchons en liège et synthétique (520 kg de bouchons en liège collectés dans les déchèteries)**

L'alternative au brûlage des déchets verts

- **Broyeurs électriques** : 148 administrés se sont servis d'un broyeur électrique pour 88 m³ de déchets verts valorisés
- **Broyeur thermique** (pour collectivités et regroupement de quartier) : 48 m³ de déchets verts valorisés

Le déploiement des colonnes

- 4 nouveaux points de tri installés
- Pour le verre : 30 nouvelles colonnes implantées et 75 colonnes remplacées

Les chiffres clés



À noter :

- > La Production d'OMR* en Cœur du Var est équivalente à la moyenne française, mais très inférieure à celle de la Région Sud (392/kg/an/hab)
- > Concernant le verre, la performance (28 kg/an/hab) est en-dessous du niveau national (35 kg/an/hab) mais est supérieure à celle de la Région Sud (21 kg/an/hab)

Les déchèteries

- **12 517 tonnes** de déchets apportées (+4%)
- Augmentation des déchets inertes (briques, pierres, carrelage, béton, etc.), mais diminution des encombrants

Les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)**

- **28 282 tonnes** de DMA collectées
- 648 kg/an/hab en 2019 (687,31 kg/an/hab en 2010)
- Taux de valorisation des DMA de 57%

Les coûts

- Coût du service public de gestion des déchets : **163 € HT/habitant (+ 4,9% par rapport à 2018)**. Cette augmentation est principalement liée au traitement des encombrants, à la mise aux normes des déchèteries, au changement d'exutoire et au renouvellement du marché pour le traitement des emballages.

> 1 tonne d'OMR* collectée et traitée coûte 376 € TTC, alors qu'1 tonne de déchets recyclée ne coûte plus que 198 € TTC.

> Toutes les actions mises en place sur le territoire de Cœur du Var ont permis de détourner 36 000 tonnes de l'enfouissement, soit 4,1 millions d'euros de coût évité.

*OMR = Ordures Ménagères Résiduelles

** Les DMA regroupent : les ordures ménagères résiduelles, les déchets ménagers collectés séparément (collectes sélectives multimatériaux, verre, biodéchets des ménages et des collectivités), les déchets des activités économiques collectés par le service public, les encombrants des ménages et les déchets collectés en déchèterie



(c) Cœur du Var

Vos meubles ont UNE SECONDE VIE !

DEPUIS 2013, CŒUR DU VAR EST ENGAGÉ AUX
CÔTÉS D'ECO-MOBILIER, ÉCO-ORGANISME
À BUT NON LUCRATIF, POUR FAVORISER LE
RECYCLAGE DES MEUBLES USAGÉS

Que faire des meubles usagés ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous... Lorsqu'ils sont encore en bon état, vous pouvez leur donner une seconde vie en les confiant à une structure de l'Économie sociale et solidaire ou en les revendant. Sinon, vous pouvez les déposer dans l'une de nos **4 déchèteries intercommunales**. Ils pourront ainsi bénéficier d'une nouvelle vie, être recyclés en matières premières ou encore être valorisés sous forme d'énergie, grâce à l'éco-organisme **Eco-mobilier***. Ainsi, en déposant vos vieux meubles en déchèterie, vous contribuez à préserver les ressources, à réduire les déchets et œuvrez pour un monde plus respectueux de l'environnement.

Que deviennent les meubles apportés en déchèterie ?

Les meubles et matelas usagés sont collectés dans une benne dédiée. Direction le centre de tri où ils sont ensuite regroupés par famille de matériaux (bois, mousse, plastique, ferraille) pour être recyclés.

- Les meubles en bois : après avoir été broyés, il est possible de faire des panneaux de particules qui serviront à fabriquer de nouveaux meubles
- Les meubles en plastique : ils peuvent être triés,

broyés et transformés pour fabriquer des tuyaux

- Les matelas : ils sont nettoyés, démantelés pour récupérer les matières qui les composent. Avec les mousses issues de ces matelas, il est possible de faire des panneaux acoustiques et thermiques pour le secteur du bâtiment.

Vers la valorisation énergétique

Certains meubles, comme les canapés, fauteuils et autres produits rembourrés peuvent aussi être valorisés sous forme d'énergie. Ils sont dans un premier temps broyés pour servir à fabriquer des Combustibles Solides de Récupération (CSR) qui seront ensuite utilisés pour remplacer les énergies fossiles (pétrole) dans les cimenteries ou pour alimenter les réseaux de chaleur urbains. Cette démarche s'appelle la valorisation énergétique.

Quelques mots sur Eco-mobilier

Eco-mobilier met en place des solutions de collecte et de valorisation en partenariat avec les collectivités territoriales, les acteurs de l'Économie sociale et solidaire (réseau des ressourceries et l'association Emmaüs) et les professionnels de l'ameublement. En 2018, Eco-mobilier a collecté **686 000 tonnes de meubles usagés**, valorisées à 93%, dont 56% de recyclage. Près de 5000 points de collecte ont ainsi été déployés dans toute la France pour faciliter les démarches des particuliers et des professionnels.

** Eco-mobilier est un éco-organisme à but non lucratif, agréé par l'Etat, financé par l'éco-participation payée lors de l'achat de meubles neufs*